Zeitschrift: Animato
Herausgeber: Verband Musikschulen Schweiz
Band: 20 (1996)
Heft: 2

Artikel: Verlagsleiter Richard Hafner tritt zurück = Richard Hafner se retire
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-958625

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

21ème assemblée générale de l'ASEM du 23 mars 1996 à Aarau

Unanimité lors des votations et des élections

A la suite de deux démissions, l'assemblée générale de cette année devait procéder à des élections. Elle a élu à l'unanimité Hans Brupbacher en tant que successeur de Willi Renggli à la présidence, et Claudio Steier en remplacement de Richard Hafner. Comptes, budget, programme d'activité ainsi que l'admission de quatre écoles de musique à l'ASEM ont de même été unanimément approuvés. La partie administrative de l'assemblée fut complétée par un exposé du Prof. Urs Frauchiger, directeur de Pro Helvetia, portant sur le thème «Quel est le rôle de l'Etat? Réflexions sur la politique culturelle suisse» (voir p. 9), ainsi que par deux ateliers qui discutèrent de modèles pour l'«Enseignement en groupe» et pour les «Ecoles de musique régionales» (plus à ce sujet dans le prochain «Animato»).

Willi Renggli, président de l'ASEM, et Maurice Weber, directeur de l'Ecole de Musique de la Ville d'Aarau et président de l'*Association argovienne des écoles de musique* VAM, ont pu accueillir dans l'aula de l'Ancienne Ecole cantonale à Aarau 138 participants représentant 90 écoles de musique membres et 7 associations cantonales. En prélude, l'«Orchestre des élèves des classes instrumentales de la ville d'Aarau» interpréta sous la direction de Markus Joho les «Lieder und Tänze» (1939) de Heinrich Sutermeister. L'ordre du jour fut ensuite exécuté d'une manière encore presque plus «harmonieuse» et surtout très expéditive. Olivier Faller, membre du comité, assura avec compétence la traduction résumée des interventions en allemand à l'intention des membres romands.

Elections et éloges

Comme nous venons de l'évoquer, *Willi Renggli* à cédé la présidence qu'il assurait depuis quatre ans par intérim. Hans Brupbacher lui rendit un bref hommage en le décrivant comme l'«homme de la première heure» dont les idées, le zèle, l'esprit de coopération et l'humanité ont marqué d'une manière déterminante l'activité et le développement de l'ASEM depuis sa fondation en 1975. La documentation ASEM, entreprise et poursuivie avec persévérance par Renggli, s'avère aujourd'hui une aide indispensable, servant souvent de base de décision pour les commissions. En remerciement, H. Brupbacher offrit au président sortant des billets pour l'Opéra de Zurich et lui souhaita beaucoup de bonheur dans sa future (et active) retraite. Celle-ci ne risque toutefois pas d'être trop paisible, Renggli restant membre «ordinaire» du comité de l'ASEM, où il désire surtout continuer à s'engager pour la formation de directeur d'école et les séminaires destinés aux autorités.

La succession de Willi Renggli ne fit l'objet d'aucune discussion: *Hans Brupbacher* fut élu à l'unanimité nouveau président. Tout comme son prédécesseur, Brupbacher a participé dès le début au comité de l'ASEM et, par ses fonctions de vice-président et de caissier, il connaît parfaitement les affaires de l'association. Willi Renggli motiva également cette proposition d'élection par le zèle, l'esprit d'équipe et la large expérience de Brupbacher: cet ancien instituteur dirige et développe depuis 25 ans l'Ecole de Musique de Glaris; il exerce parallèlement les activités de professeur de flûte, de soliste et joue également dans des ensembles de musique de chambre. Il est président de la commission scolaire de Glaris.

Le nouveau comité de l'ASEM

Hans Brupbacher, Glaris GL (président)
Olivier Faller, Lausanne VD
Esther Herrmann, Bienne BE
Peter Kuster, Buchs SG
Willi Renggli, Erlenbach ZH
Claudio Steier, Savognin GR (nouveau)
Esther Zumbrunn, Winterthur ZH
Hans Peter Zumkehr, Matten-Interlaken BE

Après seulement quatre ans de fonction, *Richard Hafner* quitte à nouveau le comité. Son engagement pour l'ASEM remonte toutefois jusqu'à l'époque de sa fondation. Le statut de membre d'honneur fut décerné à cet infatigable travailleur non pas pour des «motifs d'âge», mais en raison de ses multiples mérites. Et comme il travaillait souvent jusque tard dans la nuit pour l'ASEM, Willi Renggli lui remit en plus une lampe de mineur – avec peut-être le secret espoir qu'elle brillera encore de temps à autre pour l'ASEM... Dans ses mots de remerciement, Hafner remarqua laconiquement et sans se laisser troubler par tous ces éloges qu'il s'était toujours efforcé de faire connaître dans toute la Suisse l'«idée école de musique» (voir laudatio p. 3).

Claudio Steier fut élu a l'unanimité pour reprendre la place de Richard Hafner au comité. Directeur de la Scola da Music Grischun Central et président de l'*Association des écoles de musique et de chant des Grisons* (ACMG), Claudio Steier est également organiste et musicien d'église. Fidèle à ses origines, il s'exprima en romanche pour remercier l'assemblée de la confiance qui lui était accordée, et il ajouta: «Les écoles de musique devraient penser, sentir et jouer dans les quatre langues». (Pour une fois, «Animato» tient compte de ce souhait à la p. 18, d'autant plus qu'en mars le Souverain s'est lui aussi déclaré partisan des quatre langues.)

Les autres membres du comité furent confirmés en bloc dans leur charge (voir encadré).

Chiffres noirs

L'ASEM est dans les chiffres noirs: les comptes 1995 bouclent avec un excédent d'environ 10000 francs qui seront versés, avec l'accord des membres, aux réserves générales. Celles-ci s'élèvent ainsi à environ 70000 francs. La décharge fut donnée au comité et Guy Bruand remercié pour la tenue soignée des comptes.

Le budget équilibré 1996, qui prévoit des dépenses particulières pour le congrès (10000 francs) et les traductions (12000 francs pour «Animato», 5000 francs pour le secrétariat), fut également approuvé. L'assemblée générale accepta aussi, cette fois sans discussion, le nouveau mode de calcul des cotisations.

Coopération à différents niveaux

Dans sa présentation du programme d'activité 1996 (également mis à disposition par écrit), Hans Brupbacher nomma comme principal objectif la réalisation des lignes directrices de l'ASEM. Ce qui signifie concrètement: coopération à différents niveaux.

D'une part, la collaboration avec les associations cantonales doit être encouragée, comme le demande une proposition – présentée trop tard pour être traitée dans l'ordre du jour – de l'*Association des écoles de musique pour la jeunesse du canton de Zurich* VJMZ. D'autre part, l'ASEM veut également approfondir les relations avec les écoles de musique romandes et tessinoises, notamment par le développement de la partie française d'«Animato» qui sera prise en charge dès le prochain numéro par le nouveau rédacteur Jean-Damien Humair (voir portrait p. 3).

Un autre objet intéressant l'ASEM est la collaboration entre les écoles de musique et les écoles publiques, qu'elle souhaite soutenir activement à travers sa participation au nouvel organe «Coordination de l'éducation musicale en Suisse». En outre, la coopération avec les autres associations musicales nationales et internationales sera poursuivie et approfondie. Fruit d'une telle collaboration, l'agenda des cours, édité conjointement par l'ASEM, la SSPM et les établissements Jecklin, a pu paraître pour la première fois sous sa nouvelle forme dans «Animato» 1/96; il sera dorénavant imprimé trois fois par an dans «Animato» et également joint à la feuille d'information de la SSPM.

Enfin, les deux messages de salutation adressés à l'ASEM par *Willi Gohl* et *Roland Vuataz* au nom du Conseil Suisse de la Musique et de la SSPM sont un signe des contacts positifs entretenus. *C.Ho. (AC)*

Bienvenue à l'ASEM

Les quatre écoles de musique suivantes ont été admises à l'ASEM lors de l'assemblée générale du 23 mars 1996:

Ecole de Musique de Cheseaux-Romanel VD
Ecole des Technologies Musicales ETM Genève GE
Musikschule Lyss BE
Musikschule Siebnen SZ

Le nombre d'écoles membres de l'ASEM s'élève désormais à 365.

Verlagsleiter Richard Hafner tritt zurück

1977 beschloss der VMS, ein vierteljährlich erscheinendes Verbandsbulletin herauszugeben. Er konnte als Redaktor Richard Hafner gewinnen, der während sechs Jahren das VMS-Bulletin herausgab und die Auflage von anfänglich 400 Exemplaren auf 5000 steigerte.

1989 entschied sich der VMS, alle zwei Monate eine Verbandszeitung herauszugeben und nannte sie nach langen Diskussionen «Animato». Richard Hafner war bereit, wieder als verantwortlicher Redaktor einzusteigen. Er brachte es im Laufe der nächsten sieben Jahre – bis 1994 als Redaktor, anschliessend als Verlagsleiter – fertig, «Animato» durch stete Weiterentwicklung auf den heutigen, überall anerkannten Stand zu bringen. Im Ausland wird «Animato» als wichtigste schweizerische Musikzeitung betrachtet, die umfassend über Aktualitäten und Trends im Musikschulwesen berichtet. Das zeigt nicht zuletzt auch das grosse Inseratevolumen.

1992 nahm Richard Hafner auch im VMS-Vorstand Einsitz. Er hat somit nicht nur als Redaktor und Verlagsleiter, sondern auch als Vorstandsmitglied sehr viel für den VMS geleistet.

Richard Hafner war ein stiller Schaffer. Nebst seiner Aufgabe als Schulleiter von Unterägeri, Klavierlehrer und konzertierender Pianist arbeitete er häufig bis spät in die Nacht hinein für «Animato». Er interessierte sich schon früh in seinem Leben für Journalismus, bildete sich intensiv weiter und konnte mit Begeisterung von «Artikelmanagement», «Inserateakquisition», «Umbruch» und «Layout» erzählen. Seine Frau unterstützte ihn kräftig als Lektorin. Er war an vielen wichtigen, das Musikschulwesen und die Musik betreffenden Veranstaltungen dabei und lieferte nicht nur kompetente, anschauliche Berichte, sondern als Fotograf auch gerade noch die dazugehörenden Bilder.

Bei solch intensiver Arbeitweise ist es verständlich, wenn es ihn drängt, einmal etwas kürzer zu treten. Richard Hafner hat einen wesentlichen Beitrag zum Gedeihen des VMS beigetragen. Der Vorstand ist sich seiner Verdienste sehr bewusst und dankt ihm wärmstens für seinen jahrelangen, unermüdlichen Einsatz. An der letzten Mitgliederversammlung wurde ihm deshalb mit grossem Applaus die Ehrenmitgliedschaft des VMS verliehen.

Wir wünschen Richard Hafner für seine Zukunft alles Gute und freuen uns, dass er als freier Mitarbeiter «Animato» weiter treu bleiben will. *WRe*

Ein neuer Redaktor für die französische Schweiz

Wir freuen uns, *Jean-Damien Humair* als neuen «Animato»-Redaktor begrüssen zu können. Jean-Damien Humair stammt aus dem Jura, verbrachte die Schulzeit in seinem Heimatkanton und lebt heute in Chapelle-sur-Moudon (VD). Vom fünften Lebensjahr an besuchte er die Grundausbildung sowie Solfège- und Klavierunterricht am Konservatorium in Delémont.

Mit 19 Jahren verliess er seine Heimat, um an der Universität Genf zu studieren. Sein Studium schloss er mit einem Lizentiat in Musikwissenschaft, Germanistik und allgemeiner Geschichte ab. Seine Lizentiatsarbeit schrieb er über elektronische Saiteninstrumente, in anderen Forschungsarbeiten behandelte er die Musik des Mittelalters, den Einfluss Bachs auf das 19. Jahrhundert und Jean-Jacques Rousseaus Philosophie der Stimme. Zur Zeit arbeitet er an einer Dissertation über die Interpretation von musikalischen Rhythmen. Unter der Leitung von Prof. Etienne Darbellay steht er für diese Arbeit in Verbindung mit den Universitäten Genf, Lausanne, Uppsala und dem Forschungszentrum für Geisteswissenschaften und Informatik in Kalifornien.

Nachdem Jean-Damien Humair einige Jahre als Begleiter eines Kinderchores gearbeitet hatte, setzte er seine musikalische Tätigkeit als Komponist für Bühnen- und Filmmusik fort. In seinem eigenen Aufnahmestudio realisiert er zudem Bearbeitungen, Orchestrationen und Tonmischungen. Obwohl Jean-Damien Humair keine direkten Erfahrungen in Musikpädagogik hat, zeigt er doch ein grosses Interesse für diesen Bereich, zumal er an der philosophischen Fakultät der Universität Lausanne Dozent für Informatik ist und als Ausbildungsverantwortlicher mehrere Kurse in Pädagogik und Erwachsenenbildung besucht hat. Er freut sich nun darauf, seine beruflichen Erfahrungen mit seinem Interesse für die Musik vereinen zu können. *OF*

Richard Hafner se retire

En 1977, l'ASEM décidait de publier un bulletin de l'association devant paraître quatre fois par an. Elle put s'assurer les services de Richard Hafner comme rédacteur; celui-ci publia durant six ans le bulletin ASEM, dont il fit passer le tirage, initialement de 400 exemplaires, à 5000.

En 1989, l'ASEM prit la décision de publier tous les deux mois un journal de l'association qui, après de longues discussions, fut appelé «Animato». Richard Hafner fut d'accord de reprendre la responsabilité de la rédaction. Durant les sept années qui suivirent, il poursuivit le développement d'«Animato» – jusqu'en 1994 comme rédacteur, puis comme responsable de la publication – pour l'amener à son niveau actuel unanimement reconnu. A l'étranger, «Animato» est considéré comme la plus importante revue musicale de Suisses donnant un compte-rendu d'ensemble des actualités et tendances dans le domaine des écoles de musique. Le grand volume d'annonces le démontre également. En 1992, Richard Hafner entrait au comité de l'ASEM. Ainsi a-t-il activement oeuvré pour l'ASEM non seulement en qualité de rédacteur et responsable de la publication, mais aussi en tant que membre du comité.

Richard Hafner était un travailleur discret. A côté de ses activités de directeur d'école à Unterägeri, de professeur de piano et de pianiste de concert, il travaillait souvent jusque tard dans la nuit pour «Animato». Intéressé très tôt par le journalisme, il s'est perfectionné d'une manière intensive, de sorte qu'il pouvait parler avec enthousiasme de «management des articles», d'«acquisition des annonces», de «mise en page» et de «lay-out». Sa femme l'épaulait activement en tant que lectrice. Il assistait à de nombreuses manifestations importantes concernant les écoles de musique et la musique, et en réalisait non seulement des comptes-rendus très clairs et compétents, mais aussi les photos devant les illustrer.

Il est compréhensible qu'il ressente le besoin de réduire un peu une activité aussi intense. Richard Hafner a contribué d'une manière essentielle à la réussite de l'ASEM. Le comité, bien conscient de ses mérites, le remercie chaleureusement pour toutes ces années d'engagement infatigable. C'est pourquoi la dernière assemblée générale lui a accordé sous de nombreux applaudissements le statut de membre d'honneur.

Nous présentons à Richard Hafner nos meilleurs voeux pour le futur et nous nous réjouissons de savoir qu'il restera fidèle à «Animato» en qualité de collaborateur indépendant. *WRe (AC)*

Un nouveau rédacteur

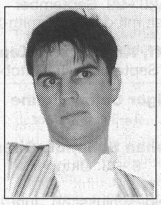

C'est à ce titre que nous avons le plaisir d'accueillir aujourd'hui *Jean-Damien Humair*. Jurassien domicilié à Chapelle-sur-Moudon (VD), Jean-Damien Humair a suivi sa scolarité dans son canton d'origine. Dès l'âge de 5 ans, il suit les cours d'initiation, solfège et piano au conservatoire de Delémont.

Agé de 19 ans il s'expatrie pour suivre les cours de l'université de Genève. Il termine ses études avec une licence ès lettres en musicologie, allemand et histoire générale. Son mémoire de licence traite de la luthérie électronique alors que d'autres travaux de recherche l'ont porté sur la musique médiévale, l'influence de Bach au 19ème, la philosophie de la voix chez Jean-Jacques Rousseau. Il prépare actuellement une thèse de doctorat dans le domaine de l'interprétation des rythmes musicaux. Sous la conduite du professeur Etienne Darbellay, il est, pour ce travail, en relation avec les universités de Genève, Lausanne, Uppsala et le centre de recherche humaine assistée par informatique en Californie.

Après quelques années comme accompagnateur d'un chœur d'enfants, Jean-Damien Humair poursuit ses activités musicales comme compositeur de musiques de scène ou de film. Possédant son propre studio d'enregistrement, il fait encore des arrangements, orchestrations ou mixages. Si Jean-Damien Humair n'a pas d'expérience proprement dite en pédagogie musicale, il manifeste un intérêt soutenu pour ce domaine, étant lui-même formateur en matière d'informatique aux facultés des sciences humaines de l'Université de Lausanne. Il a suivi en tant que responsable de formation plusieurs cours de pédagogie et de formation d'adultes. Nul doute qu'il se réjouit de réunir ses connaissances professionnelles à son goût pour la musique.

Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue dans ce journal. Nous sommes certains qu'il saura l'enrichir de ses connaissances de pointe sans oublier d'être au service des écoles de musique, sachant aussi bien relater les événements qui les concernent directement qu'apporter des articles de fonds à propos de pédagogie musicale. *OF*